

La Colombe

www.alumni-chaire.org

Bulletin de liaison des Alumni de la Chaire UNESCO pour la culture de la Paix

ISSN 2310-1644



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
pour la culture
de la paix
Côte d'Ivoire



Irina BOKOVA

« Construire la paix,
c'est améliorer le niveau de l'éducation,
former les individus, leur apprendre
leurs droits, leur apprendre un métier. »



SOMMAIRE

EDITORIAL.....	03
LE MESSAGE DU SIEGE DE L'UNESCO.....	04
L'INVITE DE LA CHAIRE.....	06
CHAIRE EN ACTION.....	10
DOSSIER.....	13
LES PARTENAIRES DE LA CHAIRE.....	17
LE GROGNON.....	18
LA PAROLE AUX ALUMNI.....	27
ETUDES ET METIERS.....	31
L'EXPERT DU MOIS.....	32
J'AI LU.....	16
ACTU SPORT.....	16
ANNONCES.....	33



« Vivre en paix, c'est être en sécurité à tous les niveaux. »

L'acte constitutif de l'UNESCO dispose en son article premier que *« L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples »*.

La problématique de la sécurité est au cœur de la culture de la paix, un concept holistique qui dépasse la seule prise en compte des questions conflictuelles. On oppose systématiquement la guerre à la paix, et le sens commun soutient que la paix est l'absence de conflit. Et pourtant, les notions de crise, violence, conflit et guerre quoique intimement liées aux questions sécuritaires, ne sont pas si simple à définir. Le conflit, s'il s'entend en droit international humanitaire sous une typologie de conflit armé interne ou international et bien d'autres variantes hybrides, il est défini en paxologie, comme résultant d'une incompatibilité d'objectifs. Quant à la violence, elle est une forme d'actions, des mots, des attitudes, des structures ou des systèmes qui causent un préjudice physique, psychologique, social ou environnemental et/ou empêchent les gens d'atteindre leurs pleines potentialités humaines. Ce numéro zéro de La Colombe, Bulletin de Liaison des Alumni de la Chaire

UNESCO pourra éclairer le lecteur sur le concept de crise, qui loin d'être absolument rattachée à une situation conflictuelle peut être sécuritaire.

A juste titre, le processus de reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire fait face à de nouveaux défis sécuritaires, notamment, ces derniers temps, le phénomène des « microbes ». Le corps social a vécu une crise sécuritaire atypique. Des enfants déroutés des voies éducatives et transformés en machine à tuer, sont manipulés par des adultes. La sécurité des Ivoiriens est aussi menacée par un autre phénomène, celui des antennes GSM, qui nous sont certes utiles vue la dimension de communication, mais avec des conséquences sur la santé. Vivre en paix n'est pas forcément éviter des affrontements entre des groupes sociaux. Vivre en paix c'est aussi assurer et garantir une santé durable. C'est être en sécurité à tous les niveaux.

Outre les rubriques le Grognon, le Dossier et J'ai lu, focalisé sur la sécurité, le Bulletin de liaison des anciens étudiants (Alumni) de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix prévoit d'autres lucarnes : Le message du siège de l'UNESCO, L'invité de la Chaire, La Chaire en action, Les Partenaires de la Chaire, La parole aux Alumni, Etudes et métiers, L'Expert du mois, Soutenances, Actu-sport et les Annonces.

Nous espérons que ces pages pourront contribuer, d'une manière ou d'une autre, à la cohésion sociale et au développement durable de notre chère Côte d'Ivoire.

Excellente lecture !

Prof LEZOU Dago Gérard, Titulaire de la Chaire UNESCO pour la culture de la Paix

LE MESSAGE

du siège de l'UNESCO

Discours de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova,

«Construire la paix, c'est construire les défenses pour résister au discours extrémistes, par la meilleure connaissance des cultures, à commencer par la sienne propre.»



Discours de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, à l'occasion du dîner de clôture de la Conférence « Les guerres du 21^{ème} siècle » UNESCO, le 27 février 2014

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur Christophe Navarre, Président-Directeur général de Moët Hennessy,
Mesdames et Messieurs,
C'est un grand plaisir de vous accueillir ce soir à l'UNESCO, pour cette rencontre amicale organisée par la belle maison Moët Hennessy, et je vous remercie, M. le Président, de vos paroles chaleureuses.
C'est une belle occasion de partager à l'issue de cette journée placée sous le signe de la paix et de la réflexion menée avec l'Université des Nations Unies sur les nouvelles Guerres du 21^{ème} siècle.
Une chose très forte se dégage au

moins, dans la complexité et la violence des conflits d'aujourd'hui : c'est que les solutions militaires, ou seulement militaires, ne suffisent pas.

L'histoire récente – Afghanistan, Iraq – montre des victoires militaires en trompe l'œil ; incapable de construire l'état de droit, de former des cadres politiques, de structurer les médias – tout ce qui rend une société pérenne, équitable, solide.

Une prise de conscience émerge dans nos sociétés et nous encourage beaucoup.

Construire la paix, c'est améliorer le niveau de l'éducation, former les individus, leur apprendre leurs droits, leur apprendre un métier.

Construire la paix, c'est construire les défenses pour résister au discours extrémistes, par la meilleure connaissance des cultures, à commencer par la sienne propre.

Construire la paix, c'est investir dans le développement, en s'appuyant sur les ressources des peuples, par la formation, la recherche scientifique, l'intelligence humaine.

Nous observons un retour de la diplomatie et du « soft power », parce qu'il faut éduquer, former, protéger les identités, les cultures, renforcer les institutions.

J'ai pu me rendre en personne à Bamako et à Tombouctou, avec le Président français M. François Hollande et j'en profite pour remercier une nouvelle fois la France, car c'est un signe du choix stratégique de mettre la culture au cœur du soutien apporté au Mali et au peuple Malien.

Je dirais donc, pour terminer que les crises modernes nous révèlent l'extrême fragilité des sociétés – qu'il s'agisse de conflits, de transition politiques qui surgissent à une rapidité extrême et qui s'installent dans le temps.

En réponse, nous devons construire des défenses plus solides que les infrastructures matérielles qui sont détruites.

Nous devons donner les moyens de la résilience, de la résistance, de l'adaptation, qui reposent, en dernier ressort, sur le capital humain des sociétés.

Quand de nouvelles crises apparaissent tous les trois mois, l'efficacité de l'intervention humanitaire ne peut se mesurer uniquement en nombre de couvertures distribuées.

Elle est dans le nombre d'enfants scolarisés, préparés, dans la vitalité de la recherche scientifique, dans le travail et la sécurité des journalistes.

C'est ici que le mandat de l'UNESCO prend tout son sens.

La culture est un outil de dialogue, et nous devons contredire les apprentis sorciers qui l'instrumentalisent pour attiser les haines.

La culture nous rapproche : nous le voyons au nombre des inscriptions transnationales au patrimoine mondial, les réserves de biosphères à plusieurs pays, les manuels scolaires conjoints, qui nous aident à penser la culture à l'échelle des continents, qui mettent en évidence les liens qui nous unissent.

C'est le pouvoir de la culture, et c'est aussi le pouvoir de la science : l'UNESCO est à l'origine de la création du CERN, et nous construisons aujourd'hui en Jordanie le centre SESAME, où travaillent ensemble des scientifiques du Moyen-Orient :

palestiniens, israéliens, iraniens, jordaniens, pakistanais, turcs, égyptiens.

C'est le pouvoir de l'éducation, et je pense en particulier à l'éducation des filles.

J'ai lancé le partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes pour aider à libérer ce potentiel, qui est immense, qui est une source de développement, et de paix.

Partout dans le monde, j'ai rencontré des jeunes filles, en Jordanie, au Sénégal, en Afghanistan, qui sont accueillies dans les centres d'apprentissage de l'UNESCO, et qui manifestent une incroyable énergie d'apprendre.

Elles nous disent : « Maintenant je sais lire ma religion » « Maintenant je sais lire ce qui est écrit sur le médicament pour mes enfants ».

Elles nous disent : « je veux devenir médecin, professeur, ingénieur », et lorsqu'on parle des limites de nos moyens, de nos ressources, de notre planète, je crois que nous tenons au contraire une ressource illimitée et renouvelable : l'intelligence humaine, la créativité.

Cette énergie multipliée par des millions peut littéralement changer le monde si nous savons la soutenir et l'encourager.

Je vous remercie.

LES ÉVÉNEMENTS AU SIÈGE DE L'UNESCO

Une heure avec M. YDO Yao, Représentant Résident de l'Unesco en Côte d'Ivoire



M. YDO Yao, à droite sur la photo

A l'occasion du premier congrès des anciens de la Chaire UNESCO pour la Culture de la paix de l'Université Félix Houphouët Boigny, qui se tient les 19 et 20 septembre 2014, nous avons rencontré M. YDO Yao, Directeur du Bureau national de l'UNESCO et par ailleurs Représentant Résident de l'organisation en Côte d'Ivoire. Dans cette interview, il parle des missions du Bureau national qu'il dirige tout en faisant clairement voir la différence entre cette institution et la Commission nationale. Entretien.

M. le Directeur, comment êtes-vous arrivé à la tête du Bureau national et depuis quand le dirigez-vous ?

Je suis M. Ydo Yao, de nationalité burkinabé. J'ai intégré l'UNESCO depuis 1996. Je suis titulaire d'un doctorat en science de l'éducation, obtenu à l'Université Stendhal de Grenoble en France et d'un diplôme de troisième cycle en diplomatie et stratégie au Centre d'études diplomatiques de

Paris. J'ai commencé ma carrière au siège de l'UNESCO à Paris. Après Paris, j'ai servi à Bamako où j'étais Chargé du programme Education. Ensuite, je me suis retrouvé à Yaoundé puis à Kinshasa, avant de servir à Dakar. Au Sénégal, j'étais Chef de la section éducation à la citoyenneté et au développement durable. C'est de Dakar que j'ai été muté ici comme Représentant Résident de l'UNESCO, Directeur du Bureau national depuis le 1er juin 2013. Depuis l'ouverture officielle des locaux, le 13 septembre 2013, nous avons posé un certain nombre d'actions dans le cadre de l'exécution du mandat de l'Unesco en Côte d'Ivoire. Nous avons notamment organisé en janvier-février 2014, un camp de formation à l'intention des organisations de jeunesse sur le développement durable ; un atelier de restitution des résultats d'une enquête sur les personnes vivant avec un handicap moteur, les albinos et les personnes vivant avec le Vih et cela dans le cadre du projet « enseigner le respect de tous ». Le Bureau national a également initié un atelier le 11 décembre 2013 en faveur de la jeunesse sur « le potentiel des jeunes dans la compréhension mutuelle, la réconciliation et la cohésion sociale ». Nous avons également organisé un forum en février 2014 autour du thème « garantir les droits et les besoins spécifiques des femmes à être informées et entendues », dans le cadre du projet « promouvoir pendant la période post-conflit un environnement médiatique plus favorable au droit des femmes et à la communication en Côte d'Ivoire ». Le Bureau national a par ailleurs organisé, du 28 novembre au 6 décembre 2013, un atelier à Grand Bassam sur les propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial et un autre sur la politique intégrée de gestion des plages de Bassam le 18 décembre 2013.

Dites-nous, c'est quoi le Bureau national de l'Unesco ?

Le Bureau national de l'Unesco, c'est l'UNESCO en miniature, pourrait-on dire. Le Secrétariat général de l'UNESCO a son siège à Paris où se trouve l'ensemble des collègues qui travaillent sur la définition des différents programmes et leur orientation. A part le Secrétariat, vous avez les Bureaux régionaux ; en Afrique, il y en a cinq. Ce sont des Bureaux qui regroupent plus d'un pays. Le Bureau régional de Dakar par exemple couvre les sept pays du Sahel ; celui d'Abuja au Nigeria couvre huit pays de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), celui de Nairobi au Kenya couvre les pays de l'Afrique de l'Est, celui basé au Zimbabwe couvre les pays de l'Afrique australe et le dernier basé à Yaoundé au Cameroun, couvre les pays de l'Afrique centrale. Après ces Bureaux régionaux, viennent les Bureaux nationaux, que l'on trouve dans certains pays. Ces Bureaux nationaux présentent la même structure organisationnelle que celle du siège basé à Paris, mais avec un personnel plus réduit. Ils sont installés dans les pays ayant connu un conflit ou qui présentent une spécificité majeure dans les domaines d'intervention de l'Unesco, que sont l'éducation, la culture, la communication et la science. Au nombre de ces Bureaux nationaux, on peut citer celui de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo (RDC) ; on y trouve des experts nationaux chargés des programmes en matière d'éducation, de culture, de science et de communication. En général, seuls le Représentant et l'Administrateur sont des fonctionnaires internationaux, les autres sont des nationaux mais qui ont un statut relevant du système des Nations Unies. Après les Bureaux nationaux, il y a des Antennes, qui sont installées dans

certains pays où s'exécute un gros projet initié par l'UNESCO. L'Antenne comprend le Coordonnateur du projet et une équipe en charge de la gestion de ce projet. Une Antenne est installée à Lomé, une autre à Bangui en République centrafricaine. A côté des Antennes, vous avez les Desk, qui sont de dimension plus réduite. Il y en a un au Liberia. L'ensemble de ces structures s'emploient à relayer le mandat et l'action de l'Unesco sur le terrain.

Quelle est la place des commissions nationales dans cette structuration de l'Unesco ?

La Commission nationale Unesco est une émanation du gouvernement et est en général présidé par un ministre. Il y en a dans les 195 pays membres de l'UNESCO. En fonction des pays, c'est soit le ministre de l'Education nationale, soit le ministre de la Culture, soit le ministre de l'Enseignement supérieur. C'est laissé à l'appréciation du pays. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, c'est le ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement technique, Mme Kandia Camara, qui préside la Commission. La Commission nationale est une sorte de trait d'union entre l'Unesco et le gouvernement. Dans un pays où il n'y a pas de Bureau national comme au Burkina Faso, tout ce que fait l'Unesco passe par la Commission nationale avant d'être relayé par les différents ministères en charge des domaines qui relèvent des compétences de l'UNESCO. C'est donc la Commission nationale qui reçoit prioritairement les informations en provenance de l'Unesco mais également qui reçoit et relaie les informations qu'un gouvernement veut communiquer à l'Unesco. Une autre responsabilité qui relève de la Commission nationale, c'est la gestion des bourses d'études. Certains Etats membres qui veulent offrir des bourses d'études

passent par l'UNESCO et la gestion de ces bourses relève exclusivement des Commissions nationales. La Commission informe largement par affichage tous les citoyens du pays. Les intéressés remplissent un formulaire à la Commission nationale, laquelle l'achemine au siège de l'Unesco. L'autre mission de la Commission nationale, c'est d'élaborer la contribution du pays au programme de l'UNESCO. La Commission nationale réunit les experts nationaux autour des commissions thématiques pour réfléchir sur les priorités qui doivent être prises en compte dans le programme de l'UNESCO dans tous les secteurs. Le rapport issu de ces travaux est rédigé par la Commission nationale, qui va le défendre au siège à Paris. Par ailleurs, les Commissions nationales sont responsables de la création et du suivi des écoles associées de l'Unesco. Ce sont des écoles qui choisissent de promouvoir les idéaux de l'organisation, de défendre son mandat. Même l'instauration d'une Chaire dans un pays passe par la Commission nationale, qui soumet la demande à l'UNESCO. C'est également à la Commission nationale qu'il revient de soumettre à l'organisation l'intention d'un pays tiers de solliciter les fonds mis à disposition par l'Unesco dans les secteurs qui relèvent de sa compétence.

Est-ce que le Bureau national octroie des financements pour les activités des organisations de la société civile ?

Je dois souligner que l'UNESCO n'est pas un bailleur de fonds comme d'autres agences des Nations Unies telles que le PNUD, la FAO, l'OMS ; nous sommes une agence technique de coopération. Je reçois tous les jours des demandes d'ONG qui sollicitent des fonds de l'UNESCO. Le mandat que les Etats membres, dont la Côte d'Ivoire, nous ont donné, c'est de travailler en amont. D'abord, au niveau de l'élaboration des

politiques sectorielles : l'UNESCO assiste chaque pays pour l'élaboration d'une bonne politique en matière d'éducation, de culture, de communication et sciences sociales et humaines. Le deuxième niveau d'intervention, c'est le renforcement des capacités des cadres. D'où l'organisation de beaucoup de séminaires de formation. Le troisième niveau d'intervention, c'est l'élaboration des curricula et du contenu des formations dans chaque Etat . On apporte notre contribution technique à l'élaboration des contenus des ouvrages scolaires, pas dans la fabrication des ouvrages parce que cela coûte très cher. Ces trois domaines ne nécessitent pas la mobilisation d'importants moyens financiers. Au niveau de l'Unesco, nous avons juste des fonds pour apporter un appui technique dans des domaines qui relèvent plus de l'aspect qualitatif que quantitatif. Par ailleurs, l'UNESCO édicte des standards dans les secteurs relevant de sa compétence. Par exemple, en matière d'éducation, pour qu'une année scolaire soit considérée comme valide, il faut assurer 850 heures d'enseignement. L'Unesco assure également le partage de

l'information, d'où l'organisation régulière de rencontres réunissant des cadres de différents pays afin qu'ils partagent leurs expériences. Pour nous, cela est important pour ne pas faire des doublons et gaspiller ainsi des ressources.

Depuis l'ouverture du Bureau national, quelle action avez-vous posée en faveur de la restauration de la paix en Côte d'Ivoire ?

Depuis mon arrivée en Côte d'Ivoire, j'ai eu une rencontre avec le président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), M. Charles Konan Banny, aussi bien qu'avec la présidente du Programme National de Cohésion Sociale

(PNCS), Mme Mariétou Koné. Avec elle, nous avons élaboré un programme sur le recours à la culture comme moyen de promotion de la paix. C'est un vaste programme que nous mettrons en œuvre. Nous avons par ailleurs eu des rencontres avec la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix. La dernière en date, c'était autour de la pensée philosophique du président Félix Houphouët Boigny, et s'est tenue à Yamoussoukro, à la Fondation qui porte son nom. La prochaine se tiendra du 21 au 23 septembre 2014, toujours à Yamoussoukro. Ce sont des moments de réflexion en vue de propositions pour une paix durable. D'autre part, nous travaillons avec le ministère de l'Éducation pour la prise en compte de l'éducation à la citoyenneté et à la paix dans les manuels scolaires, l'objectif étant de former, depuis la base, des citoyens épris de paix. Nous avons également des programmes que nous sommes en train de préparer avec les radios communautaires pour que soient produites des émissions en langues nationales en rapport avec les problématiques de paix, de cohésion sociale et de développement. Nous envisageons également, en collaboration avec le PNUD et la COMNAT la production de sketches pour promouvoir la paix. Toutes ces actions sont menées en synergie avec les autres agences des Nations Unies dans le cadre de ce que nous appelons le One UN, sous la houlette de la Représentante du Secrétaire général des Nations Unies, Mme Aïchatou Mindaoudou, pour qu'une

paix durable s'instaure dans ce pays et que nous ayons des élections apaisées en 2015.

Comment, selon vous, les étudiants de la Chaire Unesco de la Culture de la paix devraient s'y prendre pour s'insérer dans le système des Nations Unies ?

Comme vous le savez, la question de l'emploi est devenue un défi majeur pour tous les pays, donc pour la Côte d'Ivoire également. Au niveau du système des Nations Unies, il y a des opportunités même si elles sont rares. Le problème, c'est que souvent les demandeurs d'emploi pêchent par manque d'information sur ces opportunités. Pourtant, dans le système des Nations Unies, nous avons obligation de rendre publics les avis de recrutement, ce que nous faisons. Aux auditeurs des Chaires, en particulier ceux issus de la Chaire Unesco pour la Culture de la paix, je dirai que c'est un plus que d'être passé par une Chaire. C'est un label de qualité qui peut faire la différence quand cela est mentionné dans un CV. Il faut donc savoir le mettre en avant quand il vous arrive d'obtenir un entretien avec un partenaire. J'invite donc les uns et les autres à visiter les sites des agences des Nations Unies où sont régulièrement publiés les postes vacants. Je reste persuadé que quand on a fait de bonnes études, qu'on est sérieux et qu'on y croit, on finit toujours par arriver.

Interview réalisée par Assane NIADA

LE CICR EQUIPE LA BIBLIOTHEQUE DE LA CHAIRE UNESCO

Ce lundi 10 mars 2014, la bibliothèque de la Chaire Unesco pour la culture de la paix de l'université FELIX Houphouët- Boigny a fait peau neuve pour accueillir ses illustres hôtes. En effet, ce jour, le Comité International de la Croix-Rouge Cote d'Ivoire, conscient de l'intérêt que porte la Chaire Unesco pour la Culture de la Paix à la promotion du droit des conflits armés a décidé d'équiper la bibliothèque de la dite institution en ouvrages spécialisés en DIH.

Ces ouvrages au nombre 324 dont le mythique ouvrage d' Henri DUNANT « un souvenir de SOLFERINO », paru aux éditions du CICR en



1862 et qui est à l'origine du Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ont été remis officiellement au Titulaire de la Chaire UNESCO par Jean Jacques TSHOMALA ; Chef de la délégation du CICR, en présence de Mme la présidente de l'Université FELIX Houphouët- Boigny, Mme BAKAYOKO LY Ramata ; du Doyen de l'UFR LLC, M. KOUADIO Jérémie ; du Représentant du bureau national de l'Unesco M.YDO Yao et d' une vingtaine d'étudiants de la Chaire UNESCO.

Ce don de livres s'inscrit dans le processus de renforcement des liens existant entre le CICR et la chaire Unesco pour la culture de la paix.

Aussi il s'agit de mieux outiller les étudiants de la Chaire Unesco pour la culture de la paix, qui conformément à son mandat et à ses objectifs accorde une place de choix au droit international humanitaire (DIH) en intégrant ce module à toutes les options de formation comme une unité d'enseignement (UE) obligatoire.

En outre, ces livres permettront à en point douter, aux auditeurs de la Chaire Unesco pour la culture de la paix d'approfondir la préparation des prochaines éditions du Concours de plaidoirie organisé par le CICR. Concours auquel en 2009, la Chaire Unesco pour la culture de la paix en a été lauréate puis finaliste en 2013.



La Chaire Unesco pour la culture de la paix renoue avec ses missions de terrain

Former en action humanitaire et en techniques de prévention, gestion et résolution des conflits, sans une action de terrain n'est pas acceptable. En vue de consolider la paix au plan national, la Chaire UNESCO pour la paix, en partenariat avec l'ONG Ivoire Développement et Coopération, a initié une vaste campagne dénommée « Paix et Amour 2013 ».



La Chaire a accompagné le processus en formant gratuitement 250 jeunes, en prévention et médiation de conflits. Ces jeunes ont été repartis sur toute l'étendue du territoire pour recueillir des signatures pour le grand livre de la paix. Des messages de paix ont été véhiculés dans les communes d'Abidjan.



Il a même été procédé à trois interventions chirurgicales sous anesthésie locale pour le compte d'un enfant et deux adultes. Aussi ces missions, ont offert l'occasion d'un dialogue franc, direct et participatif entre les différentes



En marge des actions de sensibilisation à la culture de la Paix, la Chaire a, du 29 janvier au 02 février 2014, organisé les journées humanitaires au profit des populations du Département de Fresco. Ces journées consistent essentiellement à étudier les indicateurs de développement des localités et d'assurer des consultations médicales gratuites suivies de soins médicaux. Conduite par 72 médecins généralistes et de spécialités diverses (urgentistes, chirurgiens, nutritionnistes, ophtalmologistes, chirurgiens dentistes, gynécologues, radiologues etc...), les populations de Fresco ont bénéficié des consultations et d'une sensibilisation sur le VIH SIDA et les bonnes pratiques de nutrition.



couches de la population à travers l'application des méthodes actives de recherche participatives. Cette mission humanitaire a également été l'occasion pour le personnel médical de faire preuve de ses compétences sportives lors du match de football qui l'a opposé à la population de FRESCO.

Les ondes électromagnétiques des antennes cellulaires.

«A partir d'une certaine intensité de rayonnement, le corps chauffe excessivement et notre système thermorégulateur n'est plus en état d'évacuer l'énergie absorbée.»



Le développement de la communication dans nos villes et villages et partant dans nos pays, s'est accéléré avec l'installation d'un réseau d'antennes cellulaires, dont l'impact sur la santé des populations est sujet à discussions. L'exposition aux radiofréquences émises par les antennes cellulaires est-elle une source de dégradation de la santé humaine ?

Les radios fréquences sont des rayonnements non ionisants, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas la capacité de changer la composition chimique de la matière avec laquelle elles interagissent comme le font les rayons X et les rayons Gamma.

Des limites d'exposition sont fixées par chaque pays en général en dessous du seuil officiel, pour protéger la population des risques potentiels liés à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques. Ces limites déterminent la quantité maximale de rayonnements à laquelle le corps humain peut être exposé (durant une période de temps donnée).

Le point de risque pour les ondes radio est l'effet connu de suréchauffement du corps, qui se produit à partir d'une valeur de vitesse d'absorption spécifique de 4 W/kg (Watt par kilo). A partir de ce seuil, l'effet d'échauffement peut causer des dommages à la santé. La limite d'exposition proposée pour le public, est 50 fois plus réduite que ce facteur de risque (donc facteur de sécurité 50). La population ne peut donc pas être exposée à une source qui produit une valeur DAS (Débit d'absorption spécifique ou en anglais SAR pour Specific Absorption Rate, qui est un indice qui renseigne sur la quantité d'énergie véhiculée par les radiofréquences émises vers l'utilisateur par un appareil radioélectrique (téléphone portable, par exemple), lorsque cet appareil fonctionne à pleine puissance, dans les pires conditions d'utilisation) supérieure à 0,08 W/kg.

Toutes les mesures montrent que les rayonnements de GSM (Global System for Mobile Communication), mais également, entre autres, les rayonnements de stations de télévision et de radio, à des endroits accessibles à la population, restent largement en dessous de cette norme d'exposition. Néanmoins, le principe de précaution doit s'appliquer dans tous les pays afin de protéger toute la population contre les éventuels risques. Ce principe doit être à la base des décisions politiques lorsque des soupçons graves existent sur l'existence d'un risque de dommages menaçants et irréversibles pour la santé, mais que la certitude scientifique fait défaut. Il y a une grande différence entre le principe de précaution et le principe de prévention. Les mesures préventives sont prises quand le risque est bien connu et profondément évalué.

Pour toutes les mesures, le résultat est resté largement en-dessous de la norme. Dans certains cas, les résultats sont très bas suite à la distance assez grande entre l'emplacement de mesure et les sites d'antennes GSM et du fait qu'il n'y a pas de vue directe sur les antennes.

Les rayonnements électromagnétiques de fréquence comprise entre 10 MHz et 10 GHz font partie des ondes radio. Celles-ci sont de puissance trop faible pour pouvoir casser la structure cellulaire ou le tissu vivant, et relèvent du rayonnement non ionisant.

Les ondes radio pénètrent dans les plantes, les animaux et les hommes. Ces rayonnements sont absorbés. Lorsque cette absorption d'énergie donne lieu à un changement perceptible dans le corps, on parle d'un effet biologique. Les effets biologiques n'entraînent pas automatiquement des problèmes pour la santé. Ce n'est que lorsque le corps n'est plus capable de compenser un effet biologique, qu'il peut se présenter un risque de dommages pour la santé!

Lors de leur absorption, les ondes radio peuvent également causer un échauffement du tissu corporel. C'est ce qu'on appelle l'effet thermique, dont l'indicateur est le DAS. L'effet thermique est le seul effet potentiellement dangereux des ondes radio qui est scientifiquement certain. **A partir d'une certaine intensité de rayonnement, le corps chauffe excessivement et notre système thermorégulateur n'est plus en état d'évacuer l'énergie absorbée.** Seul ce réchauffement peut induire des dommages au niveau de la santé, mais cela ne se produit pas dans le milieu de vie normal.

Les effets non thermiques amèneraient de plus grands risques pour la santé (par ex. de cancer), mais des évidences scientifiques convaincantes font défaut à ce sujet.

Jusqu'à présent, beaucoup de recherches scientifiques ont été consacrées aux effets des rayonnements électromagnétiques sur la santé. La recherche scientifique concernant la technologie GSM est cependant sujette à des limitations et des difficultés:

- la technologie GSM est relativement récente. Par conséquent, les scientifiques n'ont pas encore suffisamment de recul et de données sur les effets à long terme de l'utilisation de GSM;
- la technologie GSM évolue très rapidement;
- les éventuels effets possibles ne se manifestent qu'à long terme.

L'étude des effets possibles d'un certain élément sur la santé, comme le rayonnement électromagnétique, est très complexe et demande beaucoup de recherches. Pour arriver à un consensus scientifique sur la question, s'il y a oui ou non un risque pour la santé lié à l'exposition à des rayonnements électromagnétiques, divers types de recherches sont nécessaires:

- Recherches épidémiologiques : étudient la cause et la diffusion de maladies dans des circonstances réalistes et démontrent d'éventuelles relations statistiques entre l'exposition et les manifestations de certains effets sur la santé (mais une relation statistique ne signifie pas nécessairement qu'il y a également une relation causale). Un grand groupe de personnes qui sont exposées à des rayonnements électromagnétiques en laboratoire, sont sous observation constante pour détecter d'éventuelles manifestations, qui sont ensuite comparées à celles détectées dans un groupe de contrôle. Ces recherches constituent la source principale d'informations sur les effets potentiels à long terme.

La recherches en laboratoire sur des cellules ou du tissu, qui tentent de détecter les mécanismes qui sont impliqués dans les effets biologiques, est la recherche in vitro. Les cellules sont isolées de leurs environnements naturels et conservées dans une chambre de culture en conditions contrôlées. La plus grande limitation des recherches in vitro est que les mécanismes potentiels de compensation sont désactivés, ce qui fait que les cellules ont tendance à réagir différemment.

Ces résultats de recherche n'offrent, par conséquent pas de preuves généralisables;

- Recherches in vivo: tests sur animaux qui peuvent, entre autres, contribuer à la définition de limites pour l'exposition à des rayonnements ou au constat d'effets cancérogènes;
- Etude de provocation: les tests sur des volontaires humains sont impossibles du point de vue technique et éthique pour ce qui est des effets de rayonnements électromagnétiques. Jusqu'à présent, de nombreuses études et recherches des différents types ont déjà été réalisées concernant les effets potentiels de rayonnements électromagnétiques provenant, entre autres, d'appareils GSM et de stations de base pour GSM sur la santé des consommateurs. Les conclusions sont très divergentes: une série d'études démontre un risque accru, mais d'autres études concluent qu'aucune relation ne peut être prouvée. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'une étude, pour pouvoir être reconnue au niveau

scientifique, doit répondre à deux conditions très strictes, à savoir:

- elle doit être publiée dans un magazine scientifique spécialisé;
- elle doit avoir été reproduite, c'est-à-dire que d'autres chercheurs doivent avoir obtenu les mêmes résultats dans des circonstances expérimentales identiques.

En conclusion, la problématique des risques de santé liés à l'utilisation de téléphone mobile génère beaucoup de discussions et d'inquiétude dans notre société. Au sein du monde scientifique, aucun consensus n'a jusqu'à présent pu être trouvé. En outre, de nombreux groupements «Anti-» sont convaincus de l'existence d'effets négatifs liés à l'exposition aux rayons électromagnétiques, ce qui obscurcit davantage les débats. Cependant, ce débat ne doit pas se limiter à la téléphonie mobile. Les ondes radio doivent être considérées dans leur totalité, avec toutes leurs applications

Auditeur :

BAKAYOKO SIAKA ISAAK

Master 2 Développement Durable



COTE D'IVOIRE TOURISME, L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME, PARTENAIRE DE LA CHAIRE UNESCO POUR LA CULTURE DE LA PAIX.

1er Congrès des anciens Etudiants et Auditeurs de la Chaire, un des événements majeurs en septembre 2014 auxquels participe Côte d'Ivoire Tourisme

Avant tout propos, un très grand merci à la Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix de Côte d'Ivoire, qui offre cette tribune en grande première, à Côte d'Ivoire Tourisme (CIT), l'Office National du Tourisme, pour associer son image, au 1er congrès des anciens Etudiants et Auditeurs de ladite Chaire, les 19 et 20 septembre 2014.

C'est également en ce mois de septembre 2014, que doit être signé l'accord de partenariat gagnant-gagnant, avec la Chaire, une date historique pour CIT.

Puis, du 23 au 26 septembre 2014 se tient à Paris en France, 1ère destination mondiale en 2013 avec 84,7 millions de visiteurs¹

et 3ème destination mondiale en termes de recettes, la 37ème édition du Salon mondial professionnel du tourisme et des voyages : l'IFTM Top Resa (*International French Travel Market*).²

Enfin, le mois de septembre est lié à la commémoration universelle de la Journée mondiale du tourisme (JMT), à la date du jour anniversaire de l'adoption des Statuts de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le 27 septembre 1970.

L'édition 2014, qui se tiendra donc, le 27 septembre 2014 à Guadalajara (Mexique) a pour thème : « Tourisme et développement communautaire ».

¹<http://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques>

²Chiffres clés du tourisme en France : 1ère destination du monde : 83 millions de visiteurs internationaux, 3ème destination mondiale en termes de recettes, 1,1 million d'emplois directs et 1 million d'emplois induits (dont 700 000 emplois saisonniers), près de 275 000 entreprises, près de 7,4% du PIB, 9,1% en incluant les retombées indirectes, 11,3 milliards d'euros : solde de la balance touristique en 2012, 12,74 milliards d'euros : montant des investissements touristiques en 2012, 3,2% de l'investissement annuel en France pour 7,1% du PIB, 38 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco, 45 000 monuments historiques classés ou inscrits, 8 000 musées, 4 000 sites et événements touristiques accueillant 300 millions de visites, dépense quotidienne moyenne d'un touriste étranger : 62 euros, 83% des touristes étrangers visitant la France viennent d'Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Pays-Bas, Suisse, Espagne), + 23,3% : progression du nombre de visiteurs en provenance de Chine en 2012, 31% des salariés dans le tourisme travaillent dans la restauration traditionnelle, 14% dans la restauration collective, 17% dans l'hébergement, 50% des salariés sont employés dans trois régions : Ile-de-France (30%), Rhône-Alpes (10%), PACA (10%), 45% des Français jugent que l'attractivité touristique du pays à l'international est un atout pour sortir de la crise (selon le sondage CSA/RTL - mai 2013).

Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/promotion-du-tourisme-en-france/le-tourisme-un-atout-majeur-pour/article/chiffres-cles-du-tourisme>



Logotype de la JMT 2014

Pour l'OMT, la JMT 2014 fixe l'attention sur le rôle du tourisme au service de l'une des composantes d'un avenir plus durable pour tous : le développement communautaire.

Ici, il est entendu comme : « [...] la capacité que possède le tourisme de donner aux gens les moyens de se prendre en charge ainsi que les compétences dont ils ont besoin pour changer les choses localement, dans leur communauté. ». Il s'agit bien de « [...] sensibiliser la communauté internationale à l'importance du tourisme et à sa valeur du point de vue social, culturel, politique et économique. »³.

Le tourisme inspire un véritable programme de société pour instaurer durablement la paix et le développement!

Alors, que dire du Tourisme?

L'OMT définit le tourisme, comme un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes, vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins personnels ou professionnelles ou pour affaires.

Ces personnes sont appelés visiteurs, touristes ou excursionnistes, ou encore résidents ou non-résidents.

L'on parle de catégories de tourisme selon les destinations (Tourisme culturel, tourisme de mémoire ou tourisme historique, écotourisme ou tourisme de nature ou encore tourisme vert, tourisme littoral ou balnéaire, tourisme en montagne, tourisme rural, tourisme urbain, tourisme médical, tourisme associatif et social, tourisme industriel, agrotourisme, agritourisme, tourisme sportif, etc.).

Dans tous les cas de figures, le tourisme recouvre une multitude d'activités connexes, d'emplois directs et indirects (Hébergements, transports, autocaristes, agences de voyages et autres voyagistes,

restauration, loisirs, éditeurs de guides touristiques, gestionnaires de plateformes de réservation sur internet, concepteurs de coffrets-cadeaux, artisans d'arts, guides, etc.) qui impacte le commerce international et l'économie.

Aujourd'hui, cite l'OMT, le volume d'affaires du secteur touristique dépasse celui des industries pétrolière, agroalimentaire ou automobile. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenus.

Ainsi, dans le monde, le tourisme international a généré 1400 milliards de \$ US de recettes d'exportation en 2013, pour des arrivées de touristes internationaux, qui ont augmenté de 5% pour atteindre les 1,087 milliard de personnes.

Dans le communiqué de presse n°PR14050 du 21 juillet 2014, l'OMT note que l'Asie-Pacifique (+6 %) a confirmé la croissance des dernières années, avec l'Asie du Sud (+8 %) et l'Asie du Nord-Est (+7%) en tête du classement. Les Amériques (+6 %) et l'Europe (5 % jusqu'au mois d'avril), région la plus visitée du monde, ont conservé le rythme de croissance.

L'Europe du Nord et l'Europe du Sud et méditerranéenne (+8 % chacune) ont tiré la croissance.

³<http://wtd.unwto.org/fr/event/journee-mondiale-du-tourisme-celebration-officielle>. [En ligne 1^{er} septembre 2014]

En Afrique, le nombre de touristes internationaux s'est accru de 5 % grâce à

une consolidation de la reprise en Afrique du Nord (+8 %).



Statistiques mondiales des arrivées de touristes internationaux

Et, l'OMT prévoit une croissance des arrivées de touristes internationaux entre 4% et 4,5% en 2014.⁴

La Côte d'Ivoire, qui vise 500 000 touristes en 2020, participe au Top Résea et célèbrera également, la JMT avec Côte d'Ivoire Tourisme, l'Office National du Tourisme, la structure de référence de la promotion de la destination Côte d'Ivoire.

Qui est Côte d'Ivoire Tourisme ?

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), CÔTE D'IVOIRE TOURISME (CIT), l'Office National du Tourisme (ONT) a pour tutelle technique, le Ministère du Tourisme et pour tutelle économique et financière, le Ministère chargé de l'Économie et des Finances et le Ministère chargé du Budget.

C'est en 1992, que le décret n° 92-938 crée l'Office Ivoirien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OITH) et en détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement.

En 2004, l'ex-OITH change de dénomination pour devenir CÔTE D'IVOIRE TOURISME, l'Office National du Tourisme, par le décret n°2004-447 du 02 septembre 2004. L'établissement conserve les attributions de l'ex-OITH.

L'évolution de l'environnement du tourisme mondial et la forte concurrence dans ce secteur d'activités nécessitent la restructuration de l'Office.

Le 8 janvier 2014, le décret n°2014-08 révisé l'organisation, le fonctionnement et les missions de CIT.

⁴<http://www2.unwto.org/fr>

Désormais, ses missions sont les suivantes:

- mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion touristique ;
- promouvoir et de développer le potentiel touristique de la Côte d'Ivoire au niveau national et international ;
- assurer l'expansion de l'industrie touristique en faisant connaître et apprécier par toutes actions et mesures de promotion nécessaires, les richesses touristiques nationales ;
- organiser et de coordonner la participation de la Côte d'Ivoire aux foires et salons professionnels majeurs, tant au niveau national qu'au niveau international ;
- stimuler les flux touristiques, voyages de groupes, incentives et congrès en provenance

- des marchés émetteurs grâce à une présence active auprès des tour-opérateurs ;
- assurer l'information touristique et de fournir la documentation aux professionnels locaux et étrangers ;
- assister les artisans d'art dans les domaines de la production et de la commercialisation de leurs produits ;
- apporter aux personnes physiques et morales, publiques ou privées, œuvrant dans le secteur touristique, l'assistance technique nécessaire à la promotion de leurs activités ;
- réaliser toutes études et d'entreprendre toutes actions commerciales, industrielles, financières et immobilières susceptibles de contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son objet.

Quelles pistes pour réaliser les missions principales : promouvoir et développer le tourisme en Côte d'Ivoire ?

COTE D'IVOIRE TOURISME, comme structure opérationnelle de la promotion et du développement touristiques, développe des actions, contribuant à mieux faire connaître l'Office National

du tourisme : éducteurs professionnels, encadrement d'évènementiels, promotion de l'artisanat d'art, participations à des foires et salons et des manifestations majeurs, partenariats, etc.



Photographie CIT - Plage de Monogaga



Photographie CIT - Village à Katiola

⁴ <http://www2.unwto.org/fr>



Photographie CIT - Balafon à Korhogo



Photographie CIT - Danseuses de Tématé à Man

Le potentiel existe. Mais, le tourisme reste sous exploité.

Les investissements sont insuffisants pour accompagner des porteurs de projets publics et privés. Ils paraissent insuffisants aussi, pour des rénovations, des remises à niveau de l'offre d'hébergement, le financement de nouvelles structures d'hébergement, de projets culturels ou de loisirs, d'aménagement de zones touristiques.

En outre, parce qu'il est méconnu comme moteur de croissance et créateur d'emplois, et comme une activité transversale, la coordination des acteurs pour la cohérence dans les actions de développement est encore difficile.

Et puis, en dépit de menaces de l'environnement externe, l'attractivité économique et touristique de la destination (Nouvelles Compagnies aériennes et

nouveaux réceptifs hôteliers, etc.), le repositionnement de la Côte d'Ivoire avec des perspectives de croissance combinées à l'existence de marchés émetteurs réels et la mise en place de pôles régionaux avec les collectivités territoriales, permettent d'espérer et de rêver d'un avenir pour le tourisme ivoirien.

Dans les faits, il s'agit de redynamiser et adapter le tourisme ivoirien aux évolutions, diversifier l'offre touristique avec un meilleur conditionnement, favoriser le tourisme pour tous en Côte d'Ivoire et unir les pouvoirs publics à la politique nationale du tourisme.

Il est temps, en Côte d'Ivoire, que soit accordé au tourisme sous exploité, toute l'importance qu'il revêt pour développer les territoires et partant, le pays.

Jean Marie SOMET
Directeur Général

LES “ MICROBES ” : UN PHENOMENE TRAGIQUE !



Photo non contractuelle – prise sur la page facebook de luttons tous contre les microbes

Le temps de l'enfance est synonyme d'amour parental, de protection familiale, de joie des premières découvertes, d'univers ludiques, d'apprentissage d'une vie harmonieuse en société. Pourtant, pour des milliers d'enfants à travers le monde ce temps-là n'est ou ne sera qu'un triste et sombre souvenir, qu'il leur faudra essayer d'atténuer ou effacer, souvent en vain, une fois devenus adultes.

Les enfants de la rue et les enfants travailleurs vivent trop souvent dans des conditions déplorables et sont l'objet d'abus de toutes sortes. Ils sont nombreux à souffrir de maladies diverses en raison de leurs conditions de vie déplorables. Beaucoup d'entre eux fréquentent peu ou ne fréquentent plus l'école. Devenus adultes, ils seront analphabètes ou illettrés s'ils survivent à la faim, à la soif,

aux travaux dangereux et mal rémunérés, à la prostitution, aux abus sexuels, aux endémies, à l'exclusion sociale, aux harassements de la police, aux tracasseries de la justice, à la prison, aux drogues destructrices et bon marché, au travail domestique transformé en esclavage...

Ils ne connaissent pas les vraies joies de l'enfance et de la jeunesse. Quasiment oubliés dans les budgets nationaux, ce sont des organisations de la société civile, des institutions religieuses et des personnes de bonne volonté qui subviennent à leurs besoins urgents de survie : nourriture, centre d'accueil ou d'écoute, vêtement, santé, soutien juridique, conseil sanitaire, protection contre la violence, la répression imméritée et les abus divers au nom de la loi et de l'ordre. Plus grave encore pour leur avenir, ils n'accèdent pas facilement à l'école.

La Côte d'Ivoire malheureusement n'échappe pas à cette réalité qui gangrène la plus part des pays du monde.

L'avènement de la crise survenu dans ce pays et son corolaire de maux n'ont fait qu'accentué les choses. Après la douloureuse crise postélectorale qu'a connu la Côte d'Ivoire ; la capitale économique (Abidjan) doit faire face à une nouvelle génération d'enfants de la rue. Ces derniers ne se contentent pas d'arpenter les rue d'Abidjan pour mendier, mais se sont constitués en bandes armées à l'arme blanche ou légère. Ils sèment terreur et désolation dans la population ; on les appelle « virus ou microbes » et généralement leur âge varie entre 10 et 24 ans.

Le vocable «microbes» désigne en argot abidjanais des jeunes qui tuent de sang froid et dont les actes criminels sèment la terreur au sein de la capitale économique ivoirienne, notamment à Abobo où le grand banditisme et l'insécurité ont fait leur nid. Selon nos sources, le phénomène des " microbes " aurait commencé à Anyama une commune du district d'Abidjan et serait déplacé à Abobo.

Abobo est une commune connu pour son grand banditisme d'où le fameux surnom d'Abobo la guerre ou bagdad, une appellation plus récente. Il y a également la crise socio- politique qu'a connue la Côte d'Ivoire qui a vu la prolifération des armes légères dans tous les quartiers populaires d'Abidjan.

Qui sont les microbes ? Quel est leur mode opératoire ? Quel danger pour la population ivoirienne ?

Le but de notre étude a donc été de mettre en exergue l'insécurité grandissante à Abidjan, en procédant par des enquêtes, des observations ,des témoignages et des

recherches .

Dans cette logique nous avons concentré nos recherche bibliographiques sur les trois dernière années après la crise poste électorale plus précisément la période de 2010 à aujourd'hui en consultant divers banques d'articles scientifiques et sites de recherche pertinents. Il s'agit de Psy articles sociological abstract, Socio-Anthropologique etc.....

Ces recherches nous ont permis d'identifier environs 15 titre à partir des mots clés relatif à notre à notre thème .Dans ce processus nous nous sommes penchés évidemment sur la qualité des informations.

Au final, le rapport qui suit présente les résultats de notre recherche.

La première partie s'intéresse au problème en soi, à ses définitions, son ampleur, les caractéristiques du gang et leur fonctionnement, l'organisation du groupe leur activités ainsi que les conséquences pouvant en découler.

La deuxième partie porte quant à elle sur les stratégies de prévention et d'intervention .Elle traite donc de la lutte contre ce gang « les microbes » de la prévention milieu communautaire.

Définition de mots clés, un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adulte et adulte) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne à des degrés divers avec peu d'égard établi. En général les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des communautés culturelles et ils opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir des règles.

A cause de leur orientation antisociale,



les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leur activité. Dans notre cas précis ce gang se fait appelé « microbes » selon le contexte microbes parce qu'ils font couler le sang de leur victimes. Ces jeunes puisent leur plaisir en regardant leur victimes

baigner dans le sang. Mais cette définition du mot gang diffère selon les sources et les organisations et ces différentes définitions évoluent à travers le temps. Cette tendance démontre sans doute une volonté de suivre les transformations du phénomène et ses nouvelles caractéristiques mais elle pourrait aussi indiquer que le gang est un problème qui est socialement construit. Ainsi nous notons le caractère conflictuel du gang, les tensions, la terreur qu'il provoque dans son environnement. Son attachement aux communes et sa solidarité selon les témoignages recueillis auprès des habitants d'Adjamé, Abobo, et Attécoubé.

Au-delà de la criminalité, des signes distinctifs reliés à une identité commune et de la violence, nous ne retrouvons pas pour l'instant d'autres critères à ce gang. Mais encore, en y mettant un trop grand nombre de détails nous reviendrons à la case de départ avec le même problème que nous évoquons depuis toujours, relié à l'impossibilité de généraliser et de faire des comparaisons locale, nationale. Ils se promènent par grappe entière et ont un mode opératoire basé sur la rapidité et

la brutalité de leurs crimes. Ils encerclent leurs victimes souvent par des stratagèmes propres aux mendiants, font semblant de quêmer une pièce ou de quoi manger puis au moment où on s'y attend le moins on se retrouve nez à nez avec une horde de bambins armés de machettes. Il est hélas trop tard pour réagir !

Il semble que les autorités, les experts éprouvent encore des difficultés à estimer de manière exacte l'ampleur du phénomène. En fait comme le soulignent les guides religieux musulmans de ces communes, ce phénomène immigré dans toutes les communes d'Abidjan, raison pour laquelle ils sollicitent le concours du ministre d'Etat, du ministre de l'intérieur Hamed Bakayoko pour trouver une solution définitive à cette situation d'insécurité. Les habitants fondent leur espoir sur les interventions du Centre de Commandement des Opérations (CCDO) avec l'arrestation de près d'une centaine d'entre eux. Mais ces espoirs semblent perdus car malgré ces arrestations ce phénomène ne change pas de couleur. Ces jeunes souvent issus des tissus défavorisés ne semblent pas être gagnés



par la sagesse. Les autorités doivent songer à mettre sur pied un système conduisant à la réalisation d'enquête nationale contribuant à asseoir plus solidement la conception du phénomène de ce gang ,qui jusque-là relevait presque exclusivement des sphères académique ,politique et pénale (policière en particulier). nous notons plus de 3000 jeunes repartis dans des gangs différents et qui agissent efficacement.

Les objectifs du présent article visent à fournir un cadre permettant de développer une mesure du phénomène de ce gang ,à identifier leur mode d'opération et à proposer quelques stratégies de lutte contre le phénomène. Les autorités doivent se dépêcher de résoudre ce phénomène afin d'empêcher qu'ils immigrerent dans toutes les communes et d'embarquer les autres jeunes dans leur sale besogne. Car si rien n'est fait la population ivoirienne n'aura plus le sommeil .



Dr Famoussa **COULIBALY**

L'histoire de l'humanité a été jalonnée par de nombreux conflits avec pour corollaire les énormes pertes en vie humaine. La fin de guerre froide n'a fait qu'empirer cette situation. De nombreux pays africains² ont connu des fortunes diverses passant par des coups d'Etat aux conflits armés internes. Cette situation a fortement déstructuré ces Etats, entraînant pour beaucoup leurs faillites. A l'instar de ces pays, la Côte d'Ivoire, depuis 1990 fait face à nombreux défis pour la consolidation de sa paix.

C'est dans ce contexte qu'intervenu la signature de l'acte de convention de création de la Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix, le 05 décembre 1997. Sous la houlette du Professeur LEZOU Dago Gérard³, cette institution ambitionne à travers la formation et l'éducation à l'édification d'une véritable culture de la paix, par la prévention, la gestion et la résolution des conflits avec un fort accent sur l'action humanitaire.

Après ma maîtrise en Droit, carrière Affaires, plusieurs options s'offraient à moi en termes d'orientation ou d'insertion

socio professionnelle, mais j'ai opté pour la Chaire Unesco pour la Culture de la Paix. En 2005, suite à un test de présélection, j'ai été retenu comme auditeur en « culture de la paix, Action Humanitaire et résolution des conflits ». Mon choix était motivé par mon envie de contribuer modestement à la construction d'une société de tolérance où, il n'y aura pas de haine, mais dans laquelle, l'homme sera considéré dans toute son humanité. A la fin de l'année, j'ai soutenu mon mémoire de DEA⁴ avec la mention Bien. Je fus le premier de ma promotion à me soumettre à cet exercice devant mes chers maîtres. Comme le dirait le jargon populaire, je servis de « cobaye ». Mon ambition est de montrer la voie à suivre à mes amis en leur donnant confiance afin de présenter leur mémoire le plus tôt.

Je saisi cette lucarne pour rendre un vibrant hommage à nos braves maîtres qui n'ont ménagé aucun effort pour nous abreuver à la source de leur science. Il s'agit notamment des professeurs LEZOU Dago, MELEDJE Djedjro KOUASSI Yao, Paul N'Da, Lou BAMBA pour ne citer que ceux-là.

Ils n'ont eu de cesse de m'encourager, à m'inscrire en thèse, après la soutenance de mon DEA. Je considérai ces encouragements, comme des instructions. Ainsi, le 04 mai 2013, j'ai soutenu publiquement ma Thèse de Doctorat Unique en Culture de la Paix et Action Humanitaire, option Prévention, Gestion et Résolution des Conflits⁵ avec la mention « très Honorable » à l'unanimité des membres du Jury.

Sorti fraîchement du laboratoire de la Chaire Unesco, je n'ai pas voulu rompre avec cette structure qui a m'a tout donné. Depuis le 10 octobre 2013, j'ai été recruté en qualité d'Assistant dans cette « Ecole de la vie » pour le compte de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Mes travaux de recherche sont une quête perpétuelle au renforcement de la paix et de la cohésion à travers l'humanisation de l'homme. Mes actions s'inscrivent dans cette pensée de la Charte de l'Unesco qui énonce que : « c'est dans l'esprit des hommes que naissent les guerres, c'est dans les mêmes esprits que doivent être élevées les défenses de la paix ».

En marge de mes activités universitaires, mon parcours professionnel semble être lié à mes ambitions de recherche. En effet, de 2004 à 2007, j'ai été respectivement chargé de cours en résolution des conflits à l'institut de la Dignité et des Droits Humains (IDDH) du Centre de Recherche d'action pour la Paix (CERAP) et consultant formateur en résolution des conflits au Centre d'Etude d'Information et de Développement.

Par la suite, j'ai été nommé Chargé d'Etudes en charge du suivi des conventions et des structures sous tutelle du Ministère des Transports. En juin 2011, j'ai été nommé Conseiller Technique au Ministère d'Etat,

Ministère du Plan et du Développement, en charge du suivi du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) auprès de la Primature et de la gestion des programmes et projets post-conflit. A ce titre, j'ai été coordonnateur chargé de l'élaboration du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS). Enfin, depuis le 26 avril 2012, j'ai en charge, la gestion du cabinet du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement en tant que Chef de Cabinet dudit Ministère.

Ce bilan du reste positif de la Chaire, devrait me semble-t-il, nous inciter à orienter nos ambitions à court terme, vers la création d'une Université pour la Paix. En effet, au vu de la qualité et du nombre des « alumnis », il est temps que tous ensemble nous nous engageons à soutenir par des actions concrètes, la direction de la Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix à s'investir pour une institution autonome, un « Univers de Cités » pour la Culture de la Paix.

Ce nouveau cadre de référence serait une meilleure réponse aux conflits, troubles sociaux et crises politiques en soulignant encore l'importance de la paix, de la justice et de la démocratie socle de tout développement durable en Côte d'Ivoire et partout en Afrique.

¹Enseignant chercheur en Culture de la paix et Résolution des Conflits, option Prévention, gestion et Résolution des Conflits.

²La République Démocratique du Congo, la Somalie, le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Mali, pour ne citer que ces pays qui conflits ouverts ces dernières années.

³Professeur Titulaire de la Chaire Unesco pour la Culture de la Paix. Il était également à cette époque Vice-président de l'Université de Cocody devenue aujourd'hui, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

⁴La CEDEAO et le règlement du Conflit libérien de 1990 à 1997.

⁵La CEDEAO et le règlement du Conflit libérien de 1990 à 2013. Cette thèse tente de montrer comment cette organisation à vocation essentiellement économique s'est vue mener dans le règlement de ce conflit qu'elle a pu désamorcer après plusieurs années d'actions efficaces sur le terrain/



**Enseignant-Chercheur
Paxiologue-Praticien
Expert en gestion des conflits**

des affiches de la Chaire Unesco qui ouvrirait ses portes aux jeunes diplômés africains en quête de connaissances dans le domaine de la paix.

J'ai sauté sur l'occasion car, pour moi, étudier les questions liées à la paix, c'est approfondir mes connaissances sur le comportement humain en référence à Félix Houphouët-Boigny qui disait que « la paix, ce n'est pas un vain mot, c'est un comportement ». C'est ainsi que j'ai postulé au texte de sélection et fait mon entrée dans la deuxième promotion des étudiants de cette école, et préparé mon Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en Culture de la Paix.

Après deux années passées, j'ai soutenu mon mémoire de DEA et je me suis inscrit en année de thèse avec pour ambition de faire un Doctorat en Prévention et Règlement des Conflits.

Le 15 mars 2009, soit cinq années après, j'ai soutenu avec une **mention très honorable**, ma thèse de doctorat devant le jury de l'université de Cocody sur le thème « **Gestion des conflits fonciers ruraux dans la recherche de la paix et de la sécurité**

Je suis Dr YA Komenan Raphael. J'ai 39 ans, je suis marié et père de deux enfants. Je suis originaire de Ouellé dans le département de Daoukro, région de l'Iffou dans le centre-est de la Côte d'Ivoire. J'ai fait mes études primaires et secondaires dans la région de San Pedro.

Après ma maîtrise de recherche en Criminologie en 2001 obtenue à l'Université de Cocody, j'étais à la recherche d'une bourse pour aller étudier le comportement humain dans une université européenne ou américaine, quand je suis tombé sur

en Côte d'Ivoire : cas de la région du Basassandra ». Cette thèse a fait de moi, le deuxième ivoirien à faire un Doctorat en Culture de la Paix et le premier pour l'option Prévention et Règlement des Conflits.

Je suis actuellement **Enseignant-Chercheur à la chaire Unesco** qui m'a formé et également Chargé d'Etudes au **Cabinet du Premier Ministre de Côte d'Ivoire**. Par ailleurs, **je suis membre du Conseiller Régional de l'Iffou** ou j'occupe le poste de **Président de la Commission Education, Formation et Culture**.

Parlant de la chaire Unesco pour la Culture de la Paix et actions humanitaires de l'Université Felix Houphouët-Boigny, il faut dire que c'est une institution de formation très pratique où les cours, loin d'être des travaux théoriques, forment à l'employabilité et donnent des connaissances pratiques qui permettent aux diplômés d'être opérationnels sur le terrain. Les travaux y sont abordés de façon transversale et multidisciplinaire. Les enseignements sont très pointus et de très haut niveau.

Ce vaste domaine de l'humanitaire fonctionne principalement sur la base des programmes qui sont eux-mêmes, un ensemble de projets cohérents. Ces programmes sont exécutés selon un cycle de vie des projets (Gestion du cycle de projets) qui peut se résumer en cinq ou six phases selon les écoles. C'est en fonction de ces différentes étapes que se dégagent les métiers dits de l'humanitaire.

Ainsi, la phase initiale, la programmation, s'inscrit dans une dynamique macro et parfois propre aux institutions spécialisées des Nations Unies, ou encore aux grandes orientations des politiques générales des États ou des bailleurs. A ce niveau, les postes de consultants en élaboration de politiques générales sont fréquents. Ceci requiert une excellente assise technique pour les thématiques principales de l'expertise sollicitée et surtout, d'une base minimum en gestion des programmes et des projets.

Quant à la phase deux, dite d'instruction, elle consiste à appréhender clairement, et de manière inclusive, les besoins des populations bénéficiaires. L'identification des problèmes peuvent impliquer les parties prenantes pertinentes liées à l'action globale de l'intervention. C'est ici que se dégagent les postes d'étude exploratoire, d'agents de mobilisation communautaires qui visent à prendre en compte le point de vue des bénéficiaires, et ce, dans un souci de redevabilité.

Une fois le projet identifié, l'instruction, encore appelée conception du projet, est la phase charnière entre le financement et la prise en compte des besoins réels des bénéficiaires. Elle constitue le moment crucial de vérification de l'éligibilité des lignes de dépenses proposées aux

bailleurs. Le poste approprié à cette phase est celui du chargé de projet, un technicien qui veillera à l'équilibre des chapitres du projet selon les lignes directrices du bailleur de fonds. Il y a certains bailleurs qui exigent que leur part du budget soit au plus 80% du budget global. D'autres par contre exigent que les coûts dits indirects c'est-à-dire existant en dehors de la réalisation du projet, soient inférieurs à 10% du budget total. Toutes ces règles doivent être connues par le chargé de projets, véritable métronome du cycle du projet. C'est une fonction qui peut s'adapter à chaque étape du processus projet.

Le financement consiste, en toute évidence, à apporter un appui ou non à la proposition de projet. Les comptables peuvent s'adapter à cette compétence et développer une expérience en chargé de financement.

Le projet, une fois financé, doit être mis en œuvre ou réalisé. La phase de mise en œuvre fait appel à un vaste d'acteurs humanitaires ou non. Les agents humanitaires clés sont le chargé de projets, le logisticien, le chargé de suivi-évaluation. Il est utile de s'attarder un instant sur la fonction logistique dans l'action humanitaire. C'est une mission fondamentale même si les organisations de petite taille n'emploient pas de logisticien. La crise des stocks, les prévisions et approvisionnement, la gestion des stocks, en somme, la chaîne logistique sont des outils de performance de la gestion des projets. Quant au chargé de suivi-évaluation, il assure le monitoring c'est-à-dire vérifier au jour le jour si les tâches prévues par le projet se déroulent comme convenues. Le suivi est difficilement détachable de l'évaluation.

L'évaluation n'est pas une phase de sanction, a priori. Elle consiste à apprécier, selon des critères, la pertinence du projet vis-à-vis du document programmatique, son efficacité, à savoir si tous les résultats sont atteints, son efficience, sa viabilité et ses effets. L'efficience permet d'apprécier le rapport coût/qualité en vérifiant les choix rationnels possibles pour atteindre un même résultat. On distingue, dans le cadre de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), les effets des impacts. Les deux sont des conséquences du projet mais le délai de réalisation des effets est plus court que celui de l'impact. En clair, l'évaluation peut permettre de rectifier le tir et d'orienter le projet autrement. En fonction du moment, plusieurs sortes d'évaluation peuvent se présenter : ex-ante (anticipation, évaluation préalable) ou ex-post (après la maturation des activités du projet), in itinere (en chemin), évaluation finale (juste à la fin du projet). **C'est ici qu'existent le plus grand nombre de consultances en milieu humanitaire.** L'évaluation peut permettre de valoriser les acquis et tirer les leçons du projet.

Outre l'évaluation, une autre phase, de plus en plus en vogue, gagne du terrain. Il s'agit de l'audit. Au-delà de la vérification de la régularité des comptes, l'audit des projets humanitaires n'est pas purement comptable. Il nécessite de l'auditeur, une bonne connaissance de l'environnement des projets. L'audit peut être organisationnel, touchant du coup à l'appréciation de la gouvernance associative, au profilage des agents (dimension des ressources humaines), etc.

L'on aura compris que les études universitaires classiques ne prennent pas en compte cette orientation technique de nouveaux métiers. Il est nécessaire d'élaborer les projets professionnels en intégrant des formations dans le domaine humanitaire afin d'accroître les chances de recrutement. Il ne faut toutefois pas oublier que ce type de métier regorge assez de contraintes, notamment les dilemmes moraux et les choix difficiles face à des situations concrètes, mais aussi des conséquences sur les liens matrimoniaux.

A BIENTÔT CHERIE, EBOLA NOUS FATIGUE !



NOMENCLATURE DES MÉTIERS DE L'HUMANITAIRE À LA LUMIÈRE DU CYCLE DE PROJET.



**« C'était un vieux
Un très vieux travailleur
Avec un front rude comme sa peine
Avec un regard simple comme son
histoire
Avec des épaules lasses comme sa
fatigue
C'était un vieux un très vieux
travailleur... ».**

Ces vers de Jacques Urbain retracent le vécu d'un sage travailleur, qui malgré le poids de l'âge n'a de vie que par le travail. Issue du mot latin *tripalium*, appareil formé de trois pieux pour ferrer les animaux, l'idée de travail a longtemps été dominée par la souffrance, la torture. C'est même bien souvent le cas dans certains contextes où l'on le considère comme une corvée, une sanction à un manquement à une règle sociale préétablie. Le travail forcé, le travail-sanction et d'autres formes d'expression du travail ont longtemps dominé les sociétés humaines et se sont muées en des mécanismes et des processus d'oppression. Et pourtant, l'ambivalence qui surgit de cette forme d'activité des hommes, laisse exploser des moments d'espoir et d'épanouissement car « travaillez, prenez de la peine ; c'est le fonds qui manque le moins ». Le fabuliste enseigne sans ambiguïté que le travail est une valeur, une richesse qui doit gouverner nos actes et notre vie. Cette valeur du travail devrait, a priori, s'appliquer à toutes les formes de travail auxquelles se livrent les individus.

Deux voies d'action se sont opposées, notamment le travail dans le secteur privé dominé par les entreprises, système régulé par le droit social ou encore droit du travail ; et le domaine du service public, champ d'intervention des fonctionnaires, avec le droit de la fonction publique. Si parfois, les collaborations entre les deux ordres sont légion, le domaine de l'urgence ou encore de l'humanitaire va prospérer en créant une catégorie spéciale d'agents opérationnels dont les statuts, d'ailleurs ignorés ou insuffisamment pris en compte, par ces deux ordres, vont former de nouveaux corps de métiers, aux nomenclatures et aux profils dont les contours sont méconnus. L'altruisme dominant des sociétés contemporaines encadrées par des principes de solidarité internationale, montre clairement que ce secteur se particularise, au fil du temps.

Chef de projets, chargé de suivi-évaluation, chargé de mobilisation financière, auditeur des programmes humanitaires, chargé de mobilisation communautaire, chargé de mission exploratoire sont autant de métiers auxquels s'adonnent les étudiants.

Ces vers de Jacques Urbain retracent le vécu d'un sage travailleur, qui malgré le poids de l'âge n'a de vie que par le travail. Issue du mot latin tripalium, appareil formé de trois pieux pour ferrer les animaux, l'idée de travail a longtemps été dominée par la souffrance, la torture. C'est même bien souvent le cas dans certains contextes où l'on le considère comme une corvée, une sanction à un manquement à une règle sociale préétablie. Le travail forcé, le travail-sanction et d'autres formes d'expression du travail ont longtemps dominé les sociétés humaines et se sont muées en des mécanismes et des processus d'oppression. Et pourtant, l'ambivalence qui surgit de cette forme d'activité des hommes, laisse exploser des moments d'espoir et d'épanouissement car « travaillez, prenez de la peine ; c'est le fonds qui manque le moins ». Le fabuliste enseigne sans ambiguïté que le travail est une valeur, une richesse qui doit gouverner nos actes et notre vie. Cette valeur du travail devrait, a priori, s'appliquer à toutes les formes de travail auxquelles se livrent les individus.

Deux voies d'action se sont opposées, notamment le travail dans le secteur privé dominé par les entreprises, système régulé par le droit social ou encore droit du travail ; et le domaine du service public, champ d'intervention des fonctionnaires, avec le droit de la fonction publique. Si parfois, les collaborations entre les deux ordres sont légion, le domaine de l'urgence ou encore de l'humanitaire va prospérer en créant une catégorie spéciale d'agents opérationnels dont les statuts, d'ailleurs ignorés ou insuffisamment pris en compte, par ces deux ordres, vont former de nouveaux corps de métiers, aux nomenclatures et aux profils dont les contours sont méconnus. L'altruisme dominant des sociétés contemporaines encadrées par des principes de solidarité internationale, montre clairement que ce secteur se particularise, au fil du temps.

Chef de projets, chargé de suivi-évaluation, chargé de mobilisation financière, auditeur des programmes humanitaires, chargé de mobilisation communautaire, chargé de mission exploratoire sont autant de métiers auxquels s'adonnent

Dans ce premier numéro de la Colombe, la Chaire UNESCO vous présente le profil du Professeur Martine LONG, qui effectuera sa première mission d'enseignement pour l'année académique 2014-2015. Elle a déjà instruis des thèses à la Chaire UNESCO.



Martine LONG est juriste publiciste, Maître de Conférences HDR, Université d'Angers.

Martine Long, maître de conférences (HDR) au sein de l'Université d'Angers, co-dirige le Master Droit des interventions publiques de cette Université (double parcours : Droit et gestion des services publics territoriaux et sanitaire et social). Elle est responsable d'un consortium européen spécialisé sur le développement local.

Engagée dans la vie associative, Martine LONG est représentante élue du SNESUP (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur) au sein du Conseil

National des Universités. Elle est également Vice-présidente du conseil de développement de la Région d'Angers.

Elle est l'auteur d'ouvrages ou d'articles sur le service public mais également sur l'aide et l'action sociale. On peut citer, Associations et pouvoirs publics paru le 6 juillet 2010, Le financement des services publics locaux, en 2010, l'Egalité et services publics territoriaux, le 2 juin 2005, La tarification des services publics locaux, le 1er janvier 2001.

Le prochain expert à découvrir est le Prof. Eric DAVID, spécialiste de Droit international Humanitaire.

J'ai lu

En 2001, Les Editions Complexes de Bruxelles en Belgique rééditaient pour la troisième fois, l'excellent ouvrage du colonel Jean-Louis Dufour consacré à l'étude des crises internationales(1) du XXe siècle; L'ouvrage de 300 pages est subdivisé en deux parties : une partie théorique consacrée à l'analyse approfondie du concept de crise et une partie qui recense et étudie, cinquante six crises du XXe siècle.

Concernant le concept de crise, l'auteur a adopté une démarche qui a du sens. En effet, avant d'aborder l'étude des crises proprement dites, il a jugé bon d'éclairer le concept de crise. Comme les concepts de guerre et de conflit, le mot « crise » a fait florès ces dernières années. Fréquemment employé par des spécialistes et des gens ordinaires, crise sert de plus en plus à qualifier n'importe quelle situation un peu désagréable susceptible d'être rencontrée. Utilisés dans de nombreux cas douteux, le mot est extraordinairement commun ! Tantôt, il est employé pour évoquer la guerre, tantôt pour évoquer le conflit ou une situation de violence. Peu de gens éprouvent le besoin de définir le mot crise puisque tous croient

de bonne foi savoir ce qu'il signifie. Galvaudé, le mot crise l'a été et l'est encore. Comme le souligne l'auteur lui-même, la crise au fond est comme la guerre, une notion universelle, même si elle est polysémique et recouvre des événements forts dissemblables.

La crise, contrairement à l'idée que certains s'en font ne désigne pas n'importe quoi. En effet, la crise est un phénomène précis ; elle est en principe brève, potentiellement dangereux mais aussi porteuse d'intéressantes perspectives et d'utiles opportunités. Elle suppose pour être résolue des décisions espérées judicieuses. D'ordinaire, on affronte la crise dans l'urgence. Et cela doit se faire avec sang –froid d'autant que la tension est grande. Ce sont ces considérations qui conduisent l'auteur à recenser les différents emplois du mot crise. Il y a d'abord l'usage médical selon lequel la crise est un moment d'une maladie caractérisé par un changement subit, pas toujours décisif mais souvent grave, intense, douloureux telle une crise cardiaque. Il y a par extension, l'usage émotif, qui assimile la crise à une manifestation soudaine et violente, comme les crises de nerfs ou de colère.

L'usage métaphorique est utile pour qualifier de très nombreux domaines comme les moments de tension entre États qualifiés le plus souvent de crise !

Le mot crise s'emploie également pour décrire des changements ou des transformations intervenues sur de longues périodes, des difficultés économiques persistantes, des civilisations en faillite, l'effondrement du système monétaire, la baisse brusque des cours des matières premières etc.. Ces différents emplois du mot « crise » ne règlent pas pour autant le problème de la définition puisque le mot peut s'appliquer à une foule de situations, à n'importe quelle tension ! Devant tant d'incertitudes et d'approximations, le problème de la définition du mot crise s'impose. C'est ce à quoi s'attèle l'auteur qui commence par rappeler que le mot crise remonte au grec antique. Pour les contemporains de Platon, le verbe krinein signifie »juger », puis « séparer » ou « discriminer » et enfin « décider ». Le latin krosis, « jugement », ou « décision » se transforme avec le temps. Il devient crisis au XIV, crisis au XVIe siècle, et plus tard crise.

1-Jean-Louis DUFOUR, *Les crises internationales, De Pékin(1900) au Kosovo(1999)*, Bruxelles, Editions Complexe, 2001, 305p.

De ce bref précis historique du mot crise, il s'impose l'idée que l'essentiel de l'étymologie du mot réside dans la notion de décision. En d'autres termes, au cœur de toute définition du mot crise, figure cette obligation de décider. Ce qui amène l'auteur à marteler que « sans décision à prendre, et donc sans jugement préalable, la crise n'existe pas. Cette démarche permet à l'auteur d'analyser plusieurs approches définitionnelles de la crise qu'il serait fastidieux de citer ici.

Cependant, on retiendra pour l'essentiel, la définition de synthèse qui appréhende la crise comme Un moment de rupture à l'intérieur d'un système organisé. Elle implique pour les décideurs qu'ils définissent une position en faveur soit de la conservation, soit de la transformation du système donné dans la perspective de son retour à un équilibre. Appliquée au système international, la crise peut être de manière plus ou moins prévisible, le résultat d'une situation de tension, tout comme celui d'une intention offensive de l'un des acteurs.

Dans tous les cas, la crise parce qu'elle est porteuse de risques pour la sécurité nationale ou internationale, exige que soient rapidement prises des décisions appropriées et mis en œuvre les moyens adaptés pour la résoudre.

Conscient que cette définition de synthèse, pour pertinente qu'elle soit, ne met pas fin au débat sur la « crise » car, ses relations avec la guerre et le conflit restent ambiguës. L'auteur s'empresse donc de préciser que pour distinguer la crise, des différends et des guerres, il faut avoir à l'esprit que la crise et la guerre représentent deux sous-catégories d'un phénomène plus large, le différend international. Dans le cadre de ce différend, les relations entre États peuvent revêtir quatre formes distinctes :

- Les différends internationaux sans crise ni guerre ;
- Les crises qui ne débouchent pas sur la guerre ;
- Les crises préludes à la guerre ;
- La guerre (ou le conflit armé).

Cette typologie est suivie de la description des différentes phases de la crise décomposées en pré-crise (relations devenues progressivement exécrales entre deux États), l'escalade (ou la montée des périls, de la tension), la phase de détente (baisse de la tension) et l'impact.

En ce qui concerne la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur étudie cinquante six crises du XXe siècle qui permettent de vérifier, d'étayer ses analyses théoriques développées dans la première partie de l'ouvrage. Au total, l'ouvrage

du colonel Dufour est une excellente introduction à l'étude du phénomène de la crise internationale. Les données théoriques exposées dans l'ouvrage de même que les nombreuses études de cas qui l'accompagnent sont utiles à tout chercheur s'intéressant à la problématique de la guerre et de la paix.

Kouassi Yao,

Maître de Conférences,
Directeur de la recherche à la
Chaire Unesco.

Didier DROGBA !!! L'ÉTERNEL ELEPHANT,



Jamais les éléphants de Côte d'Ivoire n'ont autant suscité admiration et encouragement de la part de la population ivoirienne avant la génération dite Drogba Didier. Le légendaire joueur véritable métronome, porte flambeau d'un hymne et d'une nation dans un contexte de crise politique, a su réveiller en chacun la fibre patriotique autour du ballon rond. Depuis sa première sélection en septembre 2002 ponctué par son premier but en février 2003 face au Cameroun, "Gbagbadè" comme le surnomme ses fans, a forgé dans l'esprit de tous la légende qu'il allait s'employer à construire. En grand pachyderme son barrissement à toujours été suivi de victoire permettant ainsi à ses coéquipiers de gravir les échelons. Dans la dynamique il ouvrira les portes du mondial 2006 à son pays en étant meilleur buteur des phases éliminatoires. Fort de son succès, cette porte de la coupe du monde restera ouverte trois fois successive. Aduler par le public, point de mire de la presse et des sponsors, cités parmi les dix personnalités les plus influentes du football... Didier Drogba n'est pas un éléphant ordinaire ! Faut le reconnaître et rendre honneur et gloire à celui qui aura porté le plus haut possible l'étendard de son pays au delà de ses frontières de toute son histoire.

Le renoncement volontaire en août dernier de la sélection nationale, témoigne davantage de sa grandeur et à jamais enraciner la stature de légende.

Il revient donc à la génération suivante de maintenir le cap et de hisser plus haut le flambeau. Nul doute, car elle regorge de talent capable de relever ce défi. Cela à un prix : celui du travail, de la détermination, de la cohésion et de l'unité au sein et autour de notre équipe nationale. Seul gage pour ramener dame CAN sur le sol ivoirien. C'est le vœu de tous les ivoirien !!! Bien à vous.

Armel NADI
Master I Gestion de Projets

Offre de bourse :

Bourses d'Études pour Étudiants et Chercheurs d'Afrique: le Gouvernement Suisse ouvre le Grand robinet !

Les concours de Bourses d'excellence de la Confédération suisse pour l'année académique 2015-2016 sont actuellement ouverts. Ils portent essentiellement sur les programmes universitaires de deuxième et troisième cycles. Toutefois, une place importante est accordée aux stages de recherche de courte durée et aux programmes de recherches doctoraux et postdoctoraux. Presque tous les États d'Afrique sont éligibles à ces programmes de bourse. Prière de vous renseigner auprès de la mission diplomatique suisse de votre lieu de résidence. Vous pouvez également consulter la page internet du Secrétariat à l'Éducation: <http://www.sbf.admin.ch/themen/01366/01380/02175/index.html?lang=fr> (prière de choisir votre Pays d'origine dans le menu déroulant pour vous enquêter des conditions qui s'appliquent à votre candidature).

DÉLAI DE SOUMISSION: 30.11.2014**Offres d'emploi :**

Recrutement d'un Chef de Projet pour le Programme d'éducation à distance de l'UNHCR au profil des jeunes réfugiés, retournés et membres des ménages hôtes de la région de Diffa, Niger

Fonctions

a) Gestion opérationnelle du projet :

- Assurer la mise en œuvre et le suivi du projet, sur la base des outils que sont plan d'action et cadre logique de l'opération ;
- Assurer la gestion des ressources humaines du projet ; Encadrer et manager l'équipe du projet.

Profil du candidat

- Formation en cycle de projet (urgence / développement) et/ou expérience dans le domaine de la gestion de projets d'urgence et développement ;
- Expérience dans la gestion de projets d'éducation
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel).
- Maîtrise du français, bonne maîtrise de l'anglais
- Très bonnes capacités rédactionnelles
- Bon relationnel, dynamique
- Capacités à s'adapter au contexte local : géographique, culturel
- Apte à évoluer dans un environnement isolé
- Capacités à gérer les problèmes et être force de proposition
- La connaissance du contexte nigérien et /ou de l'Afrique de l'Ouest serait un atout.
- Disponible immédiatement

How to apply: <http://www.coopi.org/it/lavoroformazione/offertedilavoro/lavoro/1015/>

Date limite: 30 septembre 2014

Médecins du Monde recherche un COORDINATEUR FINANCIER (H/F) basé à Abidjan, Côte d'Ivoire

Médecins du Monde, association médicale militante de solidarité internationale, s'engage depuis plus de 30 ans à soigner les populations les plus vulnérables ici et là-bas, à témoigner des entraves constatées quant à l'accès aux soins, à obtenir des améliorations durables des politiques de santé pour tous.

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la responsabilité hiérarchique du Contrôleur de Gestion du pôle Afrique basé au Siège, et en lien avec les coordinateurs administratifs et généraux des pays concernés, vous êtes responsable de l'appui au terrain pour le suivi financier des pays suivants : Côte d'Ivoire, Tchad, Liberia.

Plus particulièrement vous assurez les missions suivantes :

Relations Bailleurs

- Vous appuyez les coordinateurs administratifs dans l'élaboration des éléments financiers des réponses à appel d'offre, des amendements et des rapports financiers intermédiaires et finaux.
- Point focal sur le terrain pour les audits bailleurs, vous assurez la centralisation et l'harmonisation des réponses aux audits.

Finance

- Vous appuyez les coordinateurs administratifs et les coordinateurs généraux dans l'élaboration des budgets prévisionnels et du suivi budgétaire.
- Vous appuyez les coordinateurs administratifs et les coordinateurs généraux dans l'élaboration des plans de financement.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- A pourvoir dès que possible
- Durée : 12 mois
- Contrat : SALARIE DE DROIT FRANCAIS
- Contrat à Durée Déterminée
- Poste basé à Abidjan, Côte d'Ivoire
- Nombreux déplacements dans les pays de la zone concernée

PROFIL RECHERCHE :

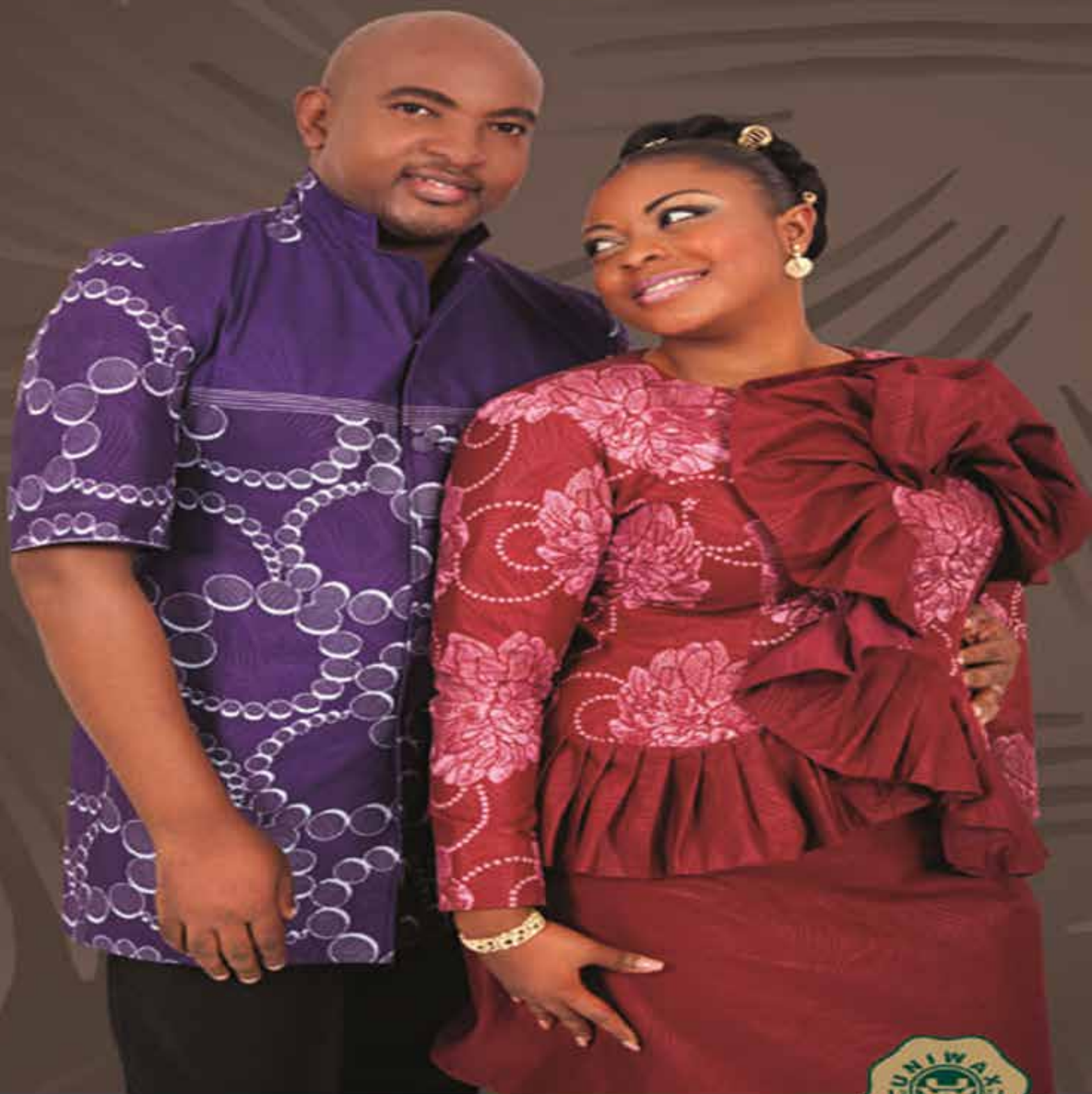
- Expérience indispensable en élaboration de rapports financiers et en suivi budgétaire
- Expérience souhaitée en tant que coordinateur administratif terrain au sein d'ONGs
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Saga)
- Capacité d'animation et de coordination
- Pédagogie
- Rigueur, organisation, réactivité, flexibilité
- Engagé, vous adhérez aux valeurs de MdM et êtes motivé par son modèle associatif
- Langues : Français et anglais courants (écrit, parlé) obligatoires

MdM s'engage pour l'insertion des personnes en situation de handicap et lutte contre toutes les discriminations.

Offre valable jusqu'au 30 octobre. Dossier à envoyer à secretariat.rh@medecinsdumonde.net

NOUVEAU

Mettez-vous en relief
Osez Le gaurfré



Disponible dans vos points
de vente UNIWAX habituels

Révèle l'élégance africaine

